

SECTION 1 Identification**1.1. Identificateur SGH du produit**

| | |
|------------------|-----------------------|
| Forme du produit | : Mélange |
| Nom du produit | : SAE 80W-90 Gear Oil |
| Type de produit | : Huile lubrifiante |
| Nombre de pièces | : 20043 |

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Huile lubrifiante

1.4. Données relative au fournisseur

Lucas Oil Products, Inc.
3199 Harrison Way NW
Corydon, IN 47112
USA
T 800-342-2512
sds@lucasoil.com - www.LucasOil.com

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : For Chemical Emergency Call ChemTel 24hr/day 7days/week. Within USA, Canada, Puerto Rico & US Virgin Islands: 1-800-255-3924. International: 1-813-248-0585 (collect calls accepted). Australia: 1-300-954-583. Brazil: 0-800-591-6042. China: 400-120-0751. India: 000-800-100-4086. Mexico: 800-099-0731.

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (GHS CA)**

| | | |
|---|------|--|
| Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, Catégorie 3 | H402 | Nocif pour les organismes aquatiques. |
| Dangereux pour le milieu aquatique, Danger chronique, Catégorie 4 | H413 | Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. |
| Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16 | | |

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**Étiquetage GHS CA**

| | |
|-------------------------------|---|
| Mentions de danger (GHS CA) | : H402 - Nocif pour les organismes aquatiques H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques |
| Conseils de prudence (GHS CA) | : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P501 - Éliminer contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. |

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

SAE 80W-90 Gear Oil

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 3 Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

| Nom | Nom chimique / Synonymes | Identificateur de produit | % | Classification (GHS CA) |
|---|---|---------------------------|----------|---|
| Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités | Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic | n° CAS: 64742-54-7 | 65 - 85* | Danger Asp. 1, H304 Aquatique Chronique 4, H413 |
| Sulfurized olefin | - | n° CAS: Undisclosed | 1 - 5* | Liq. Inflam. 4, H227 Aquatique Chronique 4, H413 |

*Le nom chimique, le numéro CAS et/ou la concentration exacte n'ont pas été divulgués au titre d'ICC

*Contient une concentration fixe

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

| | |
|---|--|
| Premiers soins après inhalation | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver la peau avec beaucoup d'eau. |
| Premiers soins après contact oculaire | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. |
| Premiers soins après ingestion | : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. |
| Premiers soins général | : En cas de malaise consulter un médecin. |
| Self protection of the first-aider | : Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié. |

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

| | |
|---|---|
| Symptômes/effets après inhalation | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après ingestion | : Aucun(es) dans des conditions normales. |

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

| | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| Autre avis médical ou traitement | : Traitement symptomatique. |
|----------------------------------|-----------------------------|

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

| | |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un fort courant d'eau. |

5.2. Dangers spécifiques du produit

| | |
|--------------------|------------------------------------|
| Danger d'incendie | : Aucun risque d'incendie. |
| Danger d'explosion | : Aucun danger d'explosion direct. |

SAE 80W-90 Gear Oil

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

SAE 80W-90 Gear Oil

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|--|---|
| État physique | : Liquide |
| Apparence | : Aucune donnée disponible |
| Couleur | : Mélange contenant un ou plusieurs composants ayant les couleurs suivantes: Colourless Colourless to light yellow |
| Odeur | : Il peut n'y avoir aucune propriété avertissant d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et inadéquate pour prévenir d'une surexposition. Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante: Characteristic odour Petroleum-like odour Sweet odour Aromatic odour Irritating/pungent odour Pleasant odour |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (éther=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Non applicable |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : > 200 °C |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Non applicable |
| Pression de la vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de la vapeur à 20°C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : 0,879 |
| Masse volumique | : 7,342 lb/gal |
| Solubilité | : Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : 165,2 mm ² /s @ 40 ° C |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |
| Caractéristiques d'une particule | : Aucune donnée disponible |

SAE 80W-90 Gear Oil

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

| | |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité | : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport. |
| Stabilité chimique | : Stable dans les conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. |
| Conditions à éviter | : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7). |
| Matières incompatibles | : Pas d'informations complémentaires disponibles |
| Produits de décomposition dangereux | : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. |
| Temps de durcissement: | : Pas d'informations complémentaires disponibles |

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|-------------------------------|--------------|
| Toxicité Aiguë (voie orale) | : Non classé |
| Toxicité Aiguë (voie cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aiguë (inhalation) | : Non classé |

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

| | |
|--------------------|-----------------------------|
| DL50 cutanée lapin | > 5000 mg/kg Source: IUCLID |
|--------------------|-----------------------------|

| | |
|--|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |
| Cancérogénicité | : Non classé |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) | : Non classé |

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

| | |
|---|--|
| LOAEL (oral, rat, 90 jours) | 125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents) |
| NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours) | > 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study) |
| Danger par aspiration | : Non classé. |

SAE 80W-90 Gear Oil

| | |
|------------------------|-----------------------------------|
| Viscosité, cinématique | 165,2 mm ² /s @ 40 ° C |
|------------------------|-----------------------------------|

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

| | |
|---|-----------------------|
| Viscosité, cinématique | 18 mm ² /s |
| Hydrocarbure | Oui |
| Hydrocarbure aliphatique, alicyclique ou aromatique | Oui |

| | |
|---|---|
| Symptômes/effets après inhalation | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Aucun(es) dans des conditions normales. |

SAE 80W-90 Gear Oil

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques. Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Nocif pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

| Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7) | |
|--|----------------------------|
| CL50 - Poissons [1] | > 5000 mg/l |
| CE50 - Crustacés [1] | > 1000 mg/l Source: IUCLID |
| CE50 96h - Algues [1] | > 1000 mg/l Source: IUCLID |

12.2. Persistance et dégradation

| SAE 80W-90 Gear Oil | |
|------------------------------|---------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Non rapidement dégradable |

| Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7) | |
|--|---------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Non rapidement dégradable |

| Sulfurized olefin (Undisclosed) | |
|---------------------------------|---------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Non rapidement dégradable |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7) | |
|--|------------------------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | 3,9 – 6 Source: IUCLID |

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé
Fluorinated greenhouse gases : Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récepteur conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires : Ne pas réutiliser des récipients vides.

SAE 80W-90 Gear Oil

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Informations sur les déchets écologiques : Les déchets issus de ce produit doivent être considérés comme aussi dangereux que le produit lui-même, avec selon toute probabilité les mêmes risques pour l'environnement. Les précautions de manipulation et traitement des déchets sont définies comme pour le produit lui-même.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

| TMD | DOT | IMDG | IATA |
|---|----------------|----------------|----------------|
| 14.1. Numéro ONU | | | |
| Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport | | | |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu) | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.5. Dangers environnementaux | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles | | | |

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD

Non réglementé

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78⁹ et au recueil IBC¹⁰

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

SAE 80W-90 Gear Oil

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

SAE 80W-90 Gear Oil

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Sulfurized olefin (Undisclosed)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 05-01-2025
Date de révision : 05-22-2026
Remplace la fiche : 12-10-2025

Texte complet des classes de danger et des phrases H:

| | |
|------|--|
| H227 | Liquide combustible |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires |
| H402 | Nocif pour les organismes aquatiques |
| H413 | Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques |

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.